

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00594

Numéro SIREN : 820 188 225

Nom ou dénomination : SPORTS STRATEGY PARTNERS (et par abréviation 2S PARTNERS)

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009331

Expéditeur :

Greffe du Tribunal de Commerce  
CS 50228 36 rue de la Résistance  
42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
SAINT-ETIENNE

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009331**  
n° de gestion : **2016B00594**  
n° SIREN : **820 188 225 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le  
30/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SPORTS STRATEGY PARTNERS (et par abréviation 2S PARTNERS) - Société par actions  
simplifiée

6 rue Jacqueline Auriol Parc des Murons 42160 Andrezieux-boutheon -FRANCE-

**Date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

**Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur**



766034



766034

B.V.F.).

Bertheas•Vitrolles•Druenne•Sastre et Associés  
LEXTER DROIT DES AFFAIRES

L'ARCHE • 145, rue de la Montat • Accès 5 a 9 allée du Pont de l'Ane •

BP 59 • 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02

Tél 04 77 21 08 88 • Fax 04 77 38 88 83

e-mail bv@bertheasvitrolles.com www.bertheasvitrolles.com

**SPORTS STRATEGY PARTNERS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros**  
**Siège social : Parc des Murons**  
**6 Rue Jacqueline Auriol, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON**  
**820 188 225 RCS SAINT ETIENNE**

**BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Certifié conforme  
Le Président  
Stéphane TESSIER



Désignation de l'entreprise : <u>SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>Parc des Murons 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>82018822500016</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
			Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>					
		GRUPE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE						
		Brut <sup>1</sup> <u>009331</u> Amortissements, provisions <sup>2</sup> <u>30 SEP 2020</u>						
Capital souscrit non appelé (I)		AA	Net <sup>3</sup>					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	<u>16</u>	AC	<u>594</u>			
		Frais d'établissement*		CO				
		Frais de développement*						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 785	AG	4 785		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 479	AU	2 479		
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD			BE				
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières*	BH		BI					
TOTAL (II)		BJ	7 264	BK	7 264			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL		BM				
		Matières premières, approvisionnements	BN		BO			
		En cours de production de biens	BP		BQ			
		En cours de production de services	BR		BS			
		Produits intermédiaires et finis	BT		BU			
	CRÉANCES	Marchandises	BV		BW			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BX	105 397	BY	43 471	61 926	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	15 692	CA		15 692	
	DIVERS	Autres créances (3)	CB		CC			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE			
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ...)	CF	90 224	CG		90 224		
	Disponibilités	CH		CI				
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	211 313	CK	43 471	167 842		
	TOTAL (III)	CW						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN						
Ecart de conversion actif* (VI)	CO	218 577	1A	50 736	167 842			
TOTAL GENERAL (I à VI)								
Renvois :	(1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....400 000..... )		DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )		DG		
	Report à nouveau		DH	-163 697	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	-115 386	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	120 917	
		<b>TOTAL (I)</b>			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
		<b>TOTAL (II)</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR		
		<b>TOTAL (III)</b>			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	9 739	
	Dettes fiscales et sociales		DY	37 185	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA		
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	46 925		
		<b>TOTAL (IV)</b>			
Ecart de conversion passif *		<b>TOTAL (V)</b>			
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			
		EE	167 842		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	46 925	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <u>SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		<b>Exercice N</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII )</b>		HL
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + X )</b>		HM
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octes du CGI)	1K
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D du CGI)	HX
(9)	Dont transfert de charges	RC
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS )	RD
		A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6	A3
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N
		Charges exceptionnelles
		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N
		Charges antérieures
		Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise		SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCorp	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	4 785	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]	KM		KN		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[ Dont Composants M2 ]	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3 ]	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		
		Matériel de transport *		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 479	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	2 479	LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
Autres participations		8U		8V				
Autres titres immobilisés		1P		1R				
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U				
TOTAL IV		LQ		LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	7 264	ØH		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste 1		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4		
INCorp	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	4 785	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	
		Matériel de transport			IV		MP	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	2 479
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
Avances et acomptes			NC		ND			
TOTAL III			IY		NG	2 479		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		
	Autres participations			IØ		ØX		
	Autres titres immobilisés			11		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		
	TOTAL IV			13		NJ		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	7 264	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col 2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice  
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE...	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE...	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ...	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <b>SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>											
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	3 194	PF	3 181	PG	1 591	PH	4 785	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 898	QM	1 162	QN	581	QO	2 479	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL III</b>			QU	1 898	QV	1 162	QW	581	QX	2 479	
<b>TOTAL GENERAL (I + II+ III)</b>			ØN	5 093	ØP	4 343	ØQ	2 172	ØR	7 264	
<b>CADRE B</b>											
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
DOTATIONS											
REPRISES											
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales,agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL			NM			NO			
<b>Total général (I + II + III+IV)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
<b>CADRE C</b>											
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>											
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <b>SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS</b>								Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS · Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS · Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	25 949	6U	43 471	6V	25 949	6W	43 471
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	25 949	TY	43 471	TZ	25 949	UA	43 471	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	25 949	UB	43 471	UC	25 949	UD	43 471	
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		UE	43 471	UF	25 949			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI									

Désignation de l' entreprise : SAS SPORTS STRATEGY PARTNERS			Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	52 166	52 166		
	Autres créances clients		UX	53 232	53 232		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 485	12 485	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 207	3 207		
	Charges constatées d'avance		VS				
<b>TOTAUX</b>			VT	121 089	VU 121 089	VV	
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 739	9 739			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 842	34 842		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 343	2 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	46 925	VZ 46 925		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

# ANNEXES

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
COMMENTAIRES			

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 167 841.61 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -115 386.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Cette crise sanitaire et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

<b>CADRE A</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>V. brute des immob. début d' exercice</b>	<b>Augmentations</b>	
				<b>suite à réévaluation</b>	<b>acquisitions</b>
<b>INCORPOR.</b>	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	4 785		
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		2 479		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	2 479		
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
			<b>TOTAL</b>		
		<b>TOTAL GENERAL</b>	7 264		

<b>CADRE B</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Diminutions</b>		<b>Valeur brute des immob. fin ex.</b>	<b>Réévaluation légale/Valeur d'origine</b>
			<b>par virt poste</b>	<b>par cessions</b>		
<b>INCORPOR.</b>	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			4 785	
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier					2 479
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		<b>TOTAL</b>			2 479	
<b>FINANCIERES</b>	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
			<b>TOTAL</b>			
		<b>TOTAL GENERAL</b>			7 264	

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	3 194	3 181	1 591	4 785
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
	Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 898	1 162	581	2 479
	Emballages récupérables divers				
	<b>TOTAL</b>	1 898	1 162	581	2 479
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 093</b>	<b>4 343</b>	<b>2 172</b>	<b>7 264</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	<b>TOTAL</b>						
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## **ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

### **Détermination de la valeur actuelle**

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	52 166	52 166	
		Autres créances clients	53 232	53 232	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres coll. publiques	12 485	12 485	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 207	3 207		
	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAUX</b>	<b>121 089</b>	<b>121 089</b>		
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
Renvois (2)	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 739	9 739		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	34 842	34 842		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 343	2 343		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>46 925</b>	<b>46 925</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exer.  
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS****CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 807
Dettes fiscales et sociales	2 343
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>6 150</b>

— B.V.F.D.

Bertheas•Vitrolles•Druenne•Sastre et Associés  
LEXTER DROIT DES AFFAIRES

L'ARCHE • 145, rue de la Montat • Accès 5 à 9 allée du Pont de l'Ane •  
BP 59 • 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02  
Tél : 04 77 21 08 88 • Fax : 04 77 38 88 83  
e-mail : bv@bertheasvitrolles.com . www.bertheasvitrolles.com

**SPORTS STRATEGY PARTNERS (et par abréviation 2 S PARTNERS)**  
**Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros**  
**Siège social : Parc des Murons**  
**6 Rue Jacqueline Auriol, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON**  
**820 188 225 RCS SAINT ETIENNE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
**DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à -115 386 euros de la manière suivante :

**Perte de l'exercice : -115 386 euros**

**En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -279 083 euros**

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 1<sup>ER</sup> Juillet 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Stéphane TESSIER



## **2S PARTNERS**

SAS au capital de 400 000 €

**Parc des Murons - 6 rue Jacqueline Auriol**

**42 160 ANDREZIEUX BOUTHEON**

### **Rapport du Commissaire aux Comptes**

### **sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'assemblée générale de la société 2S Partners,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2S PARTNERS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous nous sommes assurés de la réalité des éléments comptabilisés dans cette rubrique du chiffre d'affaires par la mise en œuvre de différents contrôles.

Dans un premier temps, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité du chiffre d'affaires par rapprochement des données comptables avec les données issues du logiciel de gestion : les factures de ventes remises.

Par ailleurs, au moyen de sondages de factures, nous avons testé la correcte appréciation de la césure des exercices.

Enfin, par la procédure d'analyse des créances, de l'antériorité et de l'apurement, nous nous sommes assurés du fondement, de la réalité et de la correcte évaluation des créances clients, confortant ainsi l'assurance de la réalité du chiffre d'affaires comptabilisé

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 22 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux administrateurs appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villars, le 22 juin 2020

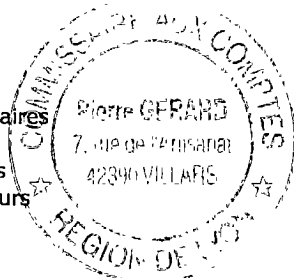


Pierre GERARD  
Commissaire aux Comptes  
Région de LYON



## BILAN - ACTIF

	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/18
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 785	4 785		1 591
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 479	2 479		581
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>7 264</b>	<b>7 264</b>		<b>2 172</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	105 397	43 471	61 926	160 382
Autres créances (3)	13 085		13 085	38 227
Fournisseurs débiteurs	2 607		2 607	749
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	90 224		90 224	108 246
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>211 313</b>	<b>43 471</b>	<b>167 842</b>	<b>307 604</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>218 577</b>	<b>50 736</b>	<b>167 842</b>	<b>309 775</b>



(1) Dont droit au bail  
 (2) Dont à moins d'un an (brut)  
 (3) Dont à plus d'un an (brut)

**BILAN - PASSIF**

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( dont versé : 400 000 )	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale		
Réserve statutaires ou contractuelles		
Réserve réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-163 697	-280
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-115 386	-163 417
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>120 917</b>	<b>236 303</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>120 917</b>	<b>236 303</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 739	18 119
Dettes fiscales et sociales	37 185	55 354
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>46 925</b>	<b>73 473</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>167 842</b>	<b>309 775</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	46 925	73 473
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises		4 016	-4 016	-100
Production vendue (biens & serv.)	59 360	64 563	-5 202	-8
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>59 360</b>	<b>68 579</b>	<b>-9 219</b>	<b>-13</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	25 949	1 252	24 697	
Autres produits	2 083	28	2 055	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>87 391</b>	<b>69 859</b>	<b>17 532</b>	<b>25</b>
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	60 754	84 283	-23 529	-28
Impôts, taxes et versements assimilés	1 187	1 204	-16	-1
Salaires et traitements	69 450	88 091	-18 640	-21
Charges sociales	23 847	31 040	-7 193	-23
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 172	2 706	-535	-20
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	43 471	25 949	17 523	68
Dotations aux provisions				
Autres charges	3	4	-1	-29
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>200 884</b>	<b>233 277</b>	<b>-32 392</b>	<b>-14</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-113 493</b>	<b>-163 417</b>	<b>49 925</b>	<b>-31</b>
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change	107		107	
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>107</b>		<b>107</b>	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>107</b>		<b>107</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-113 386</b>	<b>-163 417</b>	<b>50 031</b>	<b>-31</b>
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	2 000		2 000	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 000</b>		<b>-2 000</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>87 498</b>	<b>69 859</b>	<b>17 639</b>	<b>25</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>202 884</b>	<b>233 277</b>	<b>-30 392</b>	<b>-13</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-115 386</b>	<b>-163 417</b>	<b>48 031</b>	<b>-29</b>



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) Dont produits concernant les entités liées  
(4) Dont intérêts concernant les entités liées